

*Le 20 janvier 1793 à Nogent-le-Rotrou.*

*Le dimanche 20 janvier 1793, la municipalité de Nogent-le-Rotrou délivrait deux certificats de résidence :*

- *Le premier au citoyen Louis René Augustin S.<sup>t</sup> Pol fils et à la citoyenne Anne Louise Cecile Fouchais veuve du Cit. Louis François S.<sup>t</sup> Pol.*

- *« Du vingt Trois Janvier 1793. Deux.<sup>e</sup> de la République Française.*

*Séance permanente du conseil G.<sup>al</sup> de la commune de Nogent le rotrou.*

*Il a été delivre + [ en marge : à Louis René Augustin S.<sup>t</sup> Pol fils ; et encore à Claude [ illisible ] ] des Certificats de Résidence à la Citoyenne Anne Louise Cecile Fouchais veuve du Cit. Louis François S.<sup>t</sup> Pol, et en exécution de la loi du Vingt décembre 1792, La quelle Résidence nous a été attesté par les citoyens Pierre Mauger, Jean surcin, andré arnoult Regnoust, Noël Charles Daupelei le jeune, Claude Sesseau, Louis Pierre Basseville, antoine Masson chapelier, Jean Saunier taillandier, qui nous ont fait la déclaration exigée par la loi précitée, et ont Signé [ mot non déchiffré ]*

*Jean Surcin Jean Saunier Basseville Regnoust*

*Sesseau Daupeley le jeune*

*Mauger*

*Masont*

*S. Pol du grand Fay*

*Fouchais S.<sup>t</sup> Pol du grand fay »<sup>1</sup>*

- *Le second au citoyen Claude Sesseau :*

*« Dudit Jour*

*Dans la Séance Permanente du conseil G.<sup>al</sup> de la commune de Nogent Le rotrou*

---

<sup>1</sup> Archives municipales de Nogent-le-Rotrou, 1 D 2, feuilles 28 et 29.

*Il a été délivré un certificat de résidence au citoyen Claude Sesseau laquelle résidence nous a été attestée par les citoyens Pierre Mauger, Pierre Louis Basseville, Antoine Masson, Jean Saunier, Jean Diot [ en fait Guiot ], Pierre Charles Binoist, Jacques Gaudet, Jean Chabron [ lecture peu assurée suivi d'un mot rayé illisible ], qui ont fait la déclaration exigée par la loi du vingt décembre 1792, et ont lesdits certifiants signé fors Jean Saunier et Jacques gaudet Mauger, Basseville, Guiot*

*Masont Binoist Sesseau*

*[ En Marge : signalement de M. Sesseau agé de 51 ans Taille de 5 pieds 6 p. cheveux & sourcils bruns, Yeux roux ; nez ord.<sup>re</sup>, bouche moyenne, marqué de petite vérole - teint noire.] »<sup>2</sup>*

---

<sup>2</sup> Archives municipales de Nogent-le-Rotrou, 1 D 2, feuille 29.